

<http://www.snetap-fsu.fr/Consultation-des-personnels-du-24.html>



Consultation des personnels du 24 novembre 2005 : le SNETAP progresse

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Date de mise en ligne : dimanche 4 décembre 2005

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les résultats de la consultation générale des personnels des lycées maritimes viennent de nous parvenir. Dans les 5 DRAM où le SNETAP-[FSU](#) se présentait (Rennes, Nantes, Le Havre, Bordeaux et Marseille) le SNETAP progresse en voix (voir doc joint) même s'il n'obtient pas de siège dans les [CTPR](#) des DRAM. Contrairement aux Ministères de l'Education Nationale et de l'Agriculture, il n'existe pas de [CTP](#) enseignement au Ministère de l'Equipement. Les personnels des Lycées Maritimes votent donc avec les personnels des services déconcentrés (DRAM) et des écoles de Marine Marchande et le dépouillement des votes se fait tous collèges confondus, ce qui rend pour l'instant impossible une analyse fine des résultats. Si on prend en compte que le SNETAP-FSU ne syndique pas dans les services déconcentrés et dans les écoles de Marine Marchande, contrairement aux autres organisations syndicales (et notamment la [CFDT](#)), le SNETAP est probablement devenu la 2^{de} organisation syndicale dans l'enseignement maritime derrière la [CGT](#).